

MAIRIE DE
SAINT-MARTIN-CANTALES

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2024



D.Aimé

Édito

Chères et chers administré(e)s,

Nous voici déjà au cœur de l'été. Enfin, dirons-nous, tant la pluie et la fraîcheur nous ont accompagné en ce début d'année. Oserais-je dire qu'il n'y a pas que le temps qui a été perturbé ? La vie politique de notre pays est bouleversée en ce début d'été et à l'heure où nous rédigeons notre petit journal communal, nous ne savons toujours pas quelle en sera l'issue. L'occasion de souligner le taux de participation toujours très élevé des électrices et électeurs saint-martinois à chaque scrutin. Nous sommes de bons citoyens !

Vous trouverez dans ce bulletin une rétrospective de ce qui s'est passé sur notre commune depuis la gazette de janvier. Les associations, elles aussi, iront de leur petit mot pour vous faire le compte-rendu du premier semestre 2024 et vous donner l'agenda des festivités pour les mois à venir.

Comme chaque année en avril, l'équipe municipale a voté un budget raisonnable, en adéquation avec la taille de la commune, ses besoins et ses projets.

Même si le projet de rénovation de la salle des fêtes prend plus de temps que prévu à se mettre en route (en attente de l'arrêté d'attribution de la dernière subvention demandée), nous avons bon espoir que les travaux débutent à l'automne.

Sur 2024, plusieurs projets sont en cours. Certains seront effectués en régie, c'est-à-dire par les agents communaux, d'autres nécessiteront l'intervention de professionnels. Je citerai pêle-mêle la rénovation des WC publics, du caveau d'attente communal, de la salle du conseil, la restauration de la croix du Mont, le changement des portes du P'tit Commerce....

Le conseil municipal a également voté deux acquisitions pour 2024 :

-  L'achat d'une parcelle de terrain non loin de l'église afin de la transformer partiellement en parking. Ceci facilitera le stationnement des usagers mais également permettra de sécuriser la traverse du bourg en limitant le stationnement le long de la rue du Cantalès et devant l'église.
-  L'achat du garage du regretté Daniel FAGOT, afin de le transformer en atelier municipal.

Encore une fois, des investissements réfléchis et raisonnables, nécessaires à la collectivité que vous retrouverez résumés quelques pages plus loin.

Je termine cet édito en vous souhaitant un bel été, plein de joie, de bons moments et qui sait, de soleil !!

Au plaisir de vous croiser aux prochaines festivités sur Saint-Martin-Cantalès.

Amicalement,

Pascal ESCURE

La vie de la commune

Cérémonie des vœux 2024

C'est une belle cérémonie des vœux de la municipalité qui a réuni de nombreux saint-martinois samedi 13 janvier.

C'est en compagnie du Conseil Municipal, des Maires de Saint-Christophe, Loupiac et Freix-Anglards, d'Erik Stenne du Syndicat des eaux et adjoint à Saint-Cirgues-de-Malbert, du Capitaine Allaizeau, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Mauriac et de deux de ses militaires que Pascal Escure a présenté ses meilleurs vœux pour 2024.

Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé que les élus et les agents se mobilisaient tout au long de l'année pour améliorer la qualité de vie dans la commune, malgré la hausse des charges et un budget non-extensible. Il a tenu à remercier l'ensemble des associations communales qui cette année encore, ont proposé des manifestations de qualité qui ont attiré énormément de monde et permis de faire connaître Saint-Martin-Cantalès.

Sans s'attarder sur les événements de 2023, que l'on peut suivre régulièrement sur les réseaux sociaux de la mairie, Monsieur Escure a cependant donné quelques petites informations de dernière minute, notamment sur l'avancée du dossier de rénovation de la salle des fêtes et sur les résultats du recensement 2023.

En effet, l'an passé en janvier, le recensement débutait sur la commune. Depuis, les chiffres sont tombés : 157 habitants ont été recensés par l'INSEE. Pour comparer, la population municipale au 1er janvier 2021 était de 150 personnes. Alors certains diront que ce n'est pas beaucoup, mais pour une petite collectivité, c'est un indicateur de bonne santé, sachant que bien malheureusement, il y'a souvent plus de décès que de naissances. Mais depuis quelques années, la courbe à tendance à s'inverser, les maisons se vendent, de nouvelles familles s'installent, le camping du Pont du Rouffet a été repris et a eu beaucoup de succès l'été dernier. Et certains des habitants sont porteurs de projets qui eux aussi contribueront à faire connaître la commune. Alors que cette dynamique continue !!



Commémorations

Tout au long de l'année, le calendrier nous rappelle ces dates où nous devons nous souvenir, honorer ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendre hommage aux victimes de guerre mais aussi transmettre la mémoire de ces conflits aux jeunes générations...

La cérémonie de commémoration du **62ème cessez-le-feu en Algérie** s'est déroulée le dimanche 24 mars au monument aux morts de la commune, en présence de Clément Capitaine, 1er adjoint, des élus, et des habitantes et habitants de la commune.

Après la lecture du message de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens

Combattants, une gerbe a été déposée au pied du monument.

Une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire des disparus. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert en mairie.



C'est sous le soleil que s'est tenue la **commémoration du 8 mai 1945**.

En présence des élus et des habitantes et habitants de la commune, Cathy Lafage, deuxième adjointe, a présidé la cérémonie du 79ème anniversaire de la libération. Avant le dépôt de gerbe, Cathy Lafage a donné lecture du message de Mme Patricia Miralles secrétaire d'État chargée de la

Mémoire et des Anciens combattants.

La cérémonie s'est clôturée par un verre républicain en Mairie.

Visite de Madame Célia Pouget, sous-préfète de Mauriac.

Vendredi 17 mai, Pascal Escure, les élus et les présidents des associations accueillent en mairie Célia Pouget, sous-Préfète de l'arrondissement de Mauriac.

La rencontre a commencé par un moment de travail qui a permis de présenter la commune et les projets de la municipalité à la représentante de l'État.

Après une visite du bourg et de son P'tit Commerce, Monsieur le Maire a proposé à Madame Pouget de se rendre à Chantal Péricot, sur les terres du GAEC Ferme des Noyer, afin de rencontrer Gabriel, Géraud et leur famille.

Père et fils ont présenté à Madame la sous-Préfète leur nouveau bâtiment fraîchement terminé, conçu de façon à privilégier le bien-être animal et à améliorer les conditions de travail des exploitants : une grande stabulation, une salle de traite moderne et surtout un laboratoire de fabrication fromagère.



En effet, afin de diversifier leur activité, Géraud se lance dans la fabrication du Cantal et du Salers. Un espace de vente est par ailleurs présent sur site et des visites seront prochainement proposées aux touristes et aux locaux.

L'occasion de boucler la boucle pour la famille Noyer en compagnie de Madame Pouget: en effet, comme l'a noté Pascal Escure, en 2022, c'était sa prédécesseure, Amélie de Sousa, désormais sous-Préfète de Saint-Pierre de la Martinique, qui avait posé la première pierre du bâtiment.

L'après-midi s'est terminé autour d'une dégustation de cantal fermier et de tartes à la tome, avant de repartir vers le bourg pour un dernier temps d'échange autour de la rénovation des bâtiments communaux.



Visite de Stéphane Sautarel, Sénateur du Cantal

Mardi 16 juillet, c'est le Sénateur du Cantal, Stéphane Sautarel, qui faisait une halte à Saint-Martin-Cantalès.

L'occasion pour le parlementaire de prendre connaissance des projets de l'équipe municipale et d'assurer les élus de son aide et de son engagement, notamment sur le projet Opti'soins, véritable soutien aux femmes enceintes sur nos communes rurales et dont on vient subitement de notifier l'arrêt à la mairie.

A la suite de ce temps d'échange, Pascal Escure a proposé au Sénateur Sautarel de profiter de cette belle journée ensoleillée pour découvrir le Moulin des Treize vents.



Nicholas Hess et sa compagne Margaux Degrelle travaillent depuis de longs mois déjà pour donner vie à leur projet de réouverture de la pisciculture, d'installation d'un cheptel ovin et de création d'une ferme auberge.

Entre le nettoyage d'un domaine laissé à l'abandon, la remise en route des bassins et un retour sur les bancs de l'école pour pouvoir finaliser son installation, Nick ne chôme pas. Passionné, le jeune couple a expliqué son travail et ses ambitions pour l'avenir à un Stéphane Sautarel charmé par les lieux. Le Sénateur, conscient de la complexité de leur projet, leur a promis soutien et attention.

Cette matinée de travail s'est terminée autour d'un repas pris au bord de la Bertrande.



Un petit point budgétaire

Le budget 2024 a été voté le 14 avril 2024 par le Conseil Municipal.

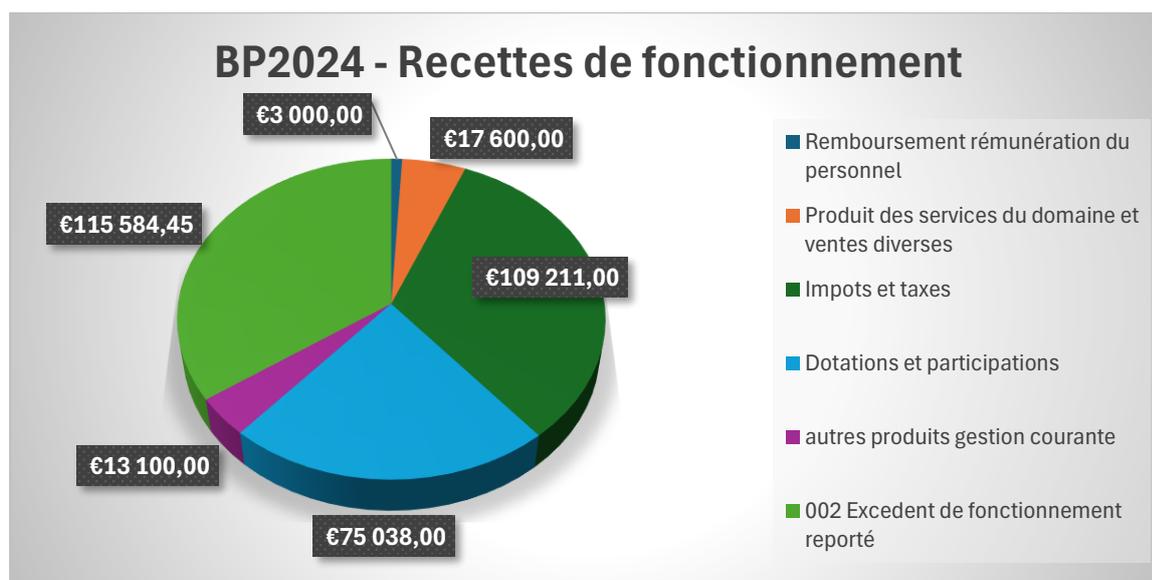
Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en tenant compte d'une possible baisse des dotations de l'Etat et en se refusant à augmenter la fiscalité directe.

I – La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a) Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2024 représentent 333 533.45 €, alimentées par le cumul de résultat de fonctionnement de l'exercice précédent (002).

Pour notre commune, il existe trois principaux types de recettes : les impôts locaux et taxes, les dotations versées par l'Etat, ainsi que les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (déneigement effectué pour le département, le revenu des immeubles, le remboursement de rémunération du personnel...)



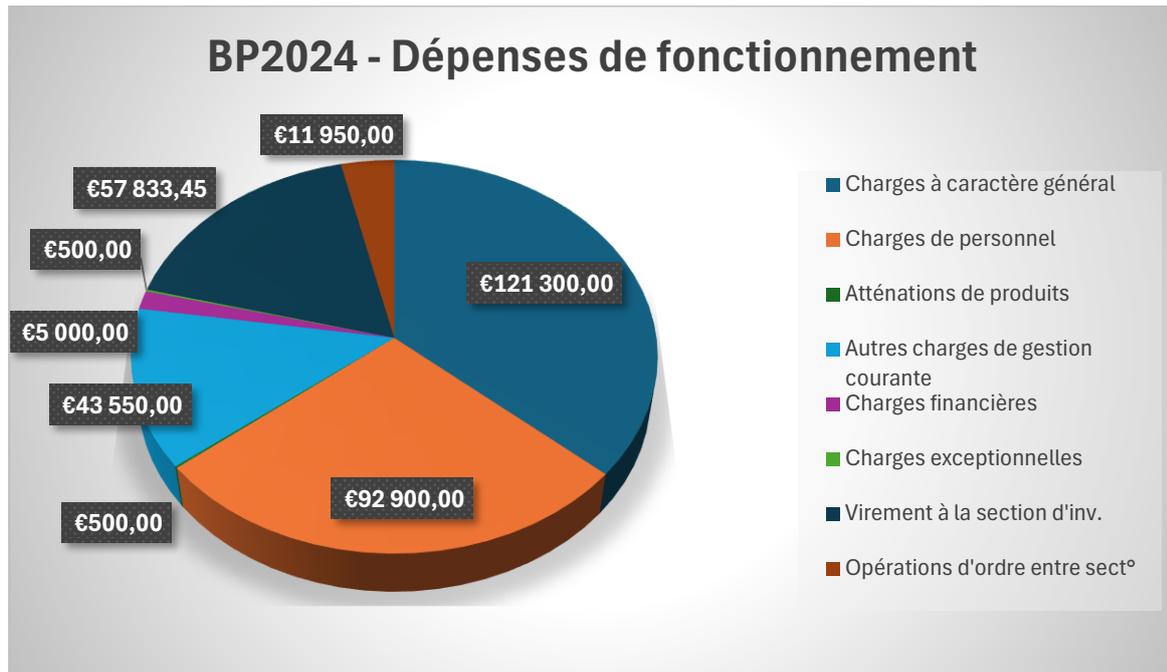
b) Les dépenses de fonctionnement au prévisionnel 2023 représentent 333 533.45 €. Elles sont constituées par les charges à caractère général (tout ce qui permet le fonctionnement des services de la mairie), les charges de personnel, les reversements de redevance et produits divers, les autres charges de gestion courante (indemnités, adhésion aux organismes, subventions communales), les charges financières et les dotations aux amortissements.

Ce budget est nécessairement en hausse au vu des augmentations contraintes liées à la montée considérable des prix de l'énergie et du carburant. Différents projets de rénovation sont prévus par suite des études et bilans énergétiques de l'an passé sur les bâtiments communaux. De ce fait, le budget alloué aux travaux sur les bâtiments publics est en augmentation : Réparer, isoler

et rafraîchir certains appartements communaux, rénover les wc publics, le caveau d'attente et la salle du conseil municipal. Ces travaux seront partiellement réalisés en régie.

En termes de ressources humaines, l'enveloppe allouée à ce chapitre a légèrement augmenté : l'an passé, la commune a réalisé en cours d'année, le recrutement d'un agent technique contractuel sur 35 heures afin de compléter le poste déjà existant sur 16 heures et continuer à développer le travail en régie et ainsi faire quelques économies.

Le changement d'échelon et de grade des agents titulaires et donc leur augmentation de salaire et des charges s'y rapportant conforte aussi la prévision d'augmentation du chapitre.



La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 restent inchangés et identiques à 2023 :

- Taxe d'habitation : 7.01%
- Taxe foncière sur le bâti : 38.89%
- Taxe foncière sur le non-bâti : 70.45 %
- Le produit prévisionnel attendu de la fiscalité directe locale est de 96 349.00€.

Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat n'étant pas connues au moment où le budget a été monté, 75 038 € ont été alloués au chapitre 74, se basant sur la somme prévue au budget primitif de 2022 qui était de 71 853 €. La parution des dotations en ligne a laissé apparaître un montant total de dotation globale de fonctionnement (DGF) de 59 823 €, contre 58 417€ de perçus en 2023.

II- La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir contrairement au budget de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. Cette section est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

| | Recettes d'investissement | Dépenses d'investissement |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 00 financières | 60 549.27 € | 15 600.00 € |
| Bâtiments communaux opé 20 * | 232 696.00 € | 308 579.45 € |
| Voirie, opération 30 | | 6 000.00 € |
| Matériel mobilier outillage opé 40 | | 5 000.00 € |
| Cœur de village opé 50 | | 16.000.00 € |
| Acquisitions opé 60 | | 36 600.00 € |
| 040 – opérations d'ordre entre section | 11 950.00€ | |
| 001 – solde d'exécution | 24 750.73 € | |
| 021 – virement de la section de fonctionnement | 57 833.45 € | |
| Equilibre du BP investissement 2024 | 387 779.45€ | 387 779.45€ |

- *Dont 199 000 € de restes à réaliser (RAR) en recettes d'investissement et 280 000 € en dépenses d'investissement sur l'opération 20 dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes communale

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Réparations voirie et réseaux divers : 6 000 € avec la réfection d'un mur de soutènement d'une route communale
- Acquisition matériel 5 000 € : Achat de matériel pour le service technique, acquisition d'un défibrillateur pour le pont du Rouffet.
- Rénovation des bâtiments communaux dont la réhabilitation de la salle des fêtes communale : 308 579.45 €
- Acquisition d'un garage dans le bourg afin de le transformer en atelier communal.
- Acquisition d'un terrain près de l'église dans l'optique d'y créer un parking.

Les subventions d'investissements prévues :

- Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes subvention Fond Vert :
33 696.00 €.

2024, année d'élections



Ce premier semestre aura été riche en rebondissements dans la vie de notre pays.

Le résultat des élections européennes en France aura provoqué un tremblement de terre politique. La large victoire du Rassemblement National a incité le Président de la République à annoncer la dissolution de l'Assemblée Nationale durant la soirée électorale du 9 juin.

Rarement scrutins des législatives auront été organisés aussi rapidement, que ce soit du côté de l'administration que des partis politiques. Une campagne courte et intense, avec un premier tour qui confirme le résultat des européennes mais qui a l'issue du second tour donne la victoire au nouveau Front Populaire et une situation pour le moins chaotique au niveau gouvernemental.

Et comme toujours, les saint-martinoises et saint-martinois ont activement participé à la vie démocratique du pays en venant massivement voter, comme le prouvent les taux de participation ci-dessous :

| | St-Martin-Cantales | France |
|-----------------|---------------------------|---------------|
| Européennes | 57.33% | 51.49% |
| Législatives T1 | 78.52% | 66.71% |
| Législatives T2 | 77.18% | 66.63% |

Les résultats des scrutins sur la commune sont disponibles sur la page facebook de la mairie ou sur le site internet du Ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Comment s'inscrire sur les listes électorales de la commune ?

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, vous devez soit y habiter ou y résider, soit être un de ses contribuables, soit être le gérant ou l'associé d'une entreprise située dans cette commune. Il faut fournir un ou plusieurs justificatifs de sa situation qui peuvent varier selon les cas évoqués ci-dessus. *(source service public.fr)*

Dans le cas le plus courant, celui ou le demandeur est un habitant, la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois suffisent. Il vous suffit ensuite de vous rendre sur service-public.fr afin d'effectuer la demande d'inscription en ligne.

Vous êtes citoyen français : vous pouvez également venir retirer le CERFA n°12669*02 en mairie.

Vous êtes citoyen européen : vous pouvez venir retirer le CERFA n°12671*02 pour inscription sur la liste complémentaire européenne et le CERFA n°12670*02 pour inscription sur la liste complémentaire municipale.

Ces CERFA sont également disponibles pour impression sur internet.

Ressources humaines

Baptiste GARITAINE

La mairie accueille régulièrement des stagiaires, lors des stages obligatoires au collège ou bien encore au lycée.

Au mois de mai, c'est Baptiste Garitain, élève en troisième au collège Guillaume des Autels à Charolles (71) qui est venu découvrir le métier d'agent technique polyvalent à Saint-Martin-Cantalès. Mais Baptiste n'est pas arrivé en terrain totalement inconnu. En effet, ses parents, Anne et Philippe, possèdent depuis quelques années une maison secondaire à Chablat, où ils viennent se ressourcer quand leur métier de vigneron le leur permet.

Encadré par Alexandre Bray et Philippe Roche, Baptiste a activement participé aux travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts. Déjà aguerri aux travaux en extérieur, il a été d'une aide précieuse durant ces quinze jours de stage. Comme ses prédécesseurs, il a pu appréhender ce qu'est le travail quotidien des « cantonniers », les moyens matériels mis à disposition et la diversité de leurs tâches. Cerise sur le gâteau, lors de son dernier jour de stage, Baptiste a pu faire la connaissance de Mme Pouget, sous-Prefète de l'arrondissement de Mauriac et assister au temps d'échange avec les élus. De quoi lui donner une vision encore plus complète de la vie d'une collectivité.

Nous lui souhaitons bonne continuation et réussite dans sa future vie professionnelle.



Formation des agents

Plusieurs journées par an sont consacrées à la formation des agents selon des thématiques propres à leur poste. Ces journées permettent à l'agent de se former tout au long de sa carrière et ainsi de monter en compétence.

Ce besoin est évalué chaque année lors des entretiens professionnels entre le maire et les agents en se basant sur le calendrier fourni par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Ces formations se déroulent soit en présentiel à Aurillac, soit en distanciel (webinaire).

Habilitation électrique et entretien du petit matériel ont été programmés pour les agents techniques. Pour le secrétariat de mairie, vous avez dû vous rendre compte qu'il était fermé de temps en temps : le premier semestre a été plutôt chargé en formations (ressources humaines, gestion du cimetière, élections, état-civil...) ou en réunions d'information avec les différentes institutions partenaires de la collectivité. D'autres sont programmées sur la fin de l'année en partenariat avec la direction générale des finances publiques.



Du côté de la mairie

L'agence postale communale se refait une beauté...



La Poste « Agence Communale » de Saint Martin Cantalès est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières.

Les habitants de Saint Martin Cantalès et des communes environnantes, mais également la clientèle de passage, pourront y acheter leurs timbres, enveloppes Prêt-à-Poster et emballages Colissimo. Ils ont également la possibilité de déposer leurs envois postaux y compris les recommandés et de retirer leurs objets en instance et des sommes d'argent sous certaines conditions.

Avec ce point de contact postal, La Poste et la municipalité créent une offre de services inédite pour la commune et les habitants des environs, illustrant la volonté de la Poste d'agir en concertation sur sa présence territoriale.

INFORMATIONS PRATIQUES :

La Poste Agence Communale de Saint-Martin-Cantalès
29 route du Bac
15140 Saint-Martin-Cantalès

Les horaires d'ouverture de cette agence :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h-12h et 13h30-15h30

Nos services en ligne

laposte.fr

3631 Service gratuit + prix appel

Particuliers

3634 Service gratuit + prix appel

Professionnels

labanquepostale.fr

3639 Service gratuit + prix appel

lapostemobile.fr

0 805 305 044 Service & appel gratuits

[laposte.fr](https://www.laposte.fr)



Vu d'en bas...

Tout au long de l'année, les bâtiments communaux font l'objet d'une surveillance attentive de la part des élus et des agents. Une petite réparation par-ci, un petit coup de pinceau par-là. Certains lieux nécessitent cependant l'intervention de professionnels !

La visite annuelle de contrôle des toitures des bâtiments communaux et de l'église par exemple. Un équipement adapté et ne pas avoir le vertige sont des qualités requises pour le bon déroulement des opérations.

Prévenir, observer et réparer, pour mieux préserver les édifices.



Faits et méfaits à Saint-Martin-Cantalès



Voilà qui pourrait faire un joli titre de roman ! mais dans la réalité, la commune a bel et bien été le théâtre de tristes agissements ces derniers mois.

Samedi 20 avril, plusieurs témoins signalent à Pascal Escure la disparition des deux tables de pique-nique situées sur les berges du barrage, au Pont du Rouffet. L'un d'entre eux réussit à décrire précisément le véhicule et sa remorque tandis que d'autres personnes les voient traverser la commune à grande vitesse, risquant même de

provoquer des accidents. La gendarmerie est prévenue et une alerte est lancée sur les réseaux sociaux. En recoupant les informations, les coupables sont vite appréhendés et entendus par la gendarmerie. Les tables ont depuis retrouvé leur place au bord de l'eau.

Un mois plus tard, c'est le domicile d'un administré qui est visité à Domal. La gendarmerie enquête toujours sur cette vague de vols dans le nord-Cantal.

En cette période estivale, nous vous incitons à faire preuve de la plus grande vigilance chez vous mais aussi envers vos voisins âgés ou absents, les maisons secondaires... Signalez à la gendarmerie tout fait suspect indiquant qu'un cambriolage se prépare ou pourrait déjà avoir eu lieu.

Les petites nouveautés

Un espace "infos touristiques" mis à disposition des visiteurs et des habitants.

- 📖 Vous y retrouverez notamment les éditions 2024 du guide des hébergements et du guide d'accueil de l'Office de tourisme du Pays de Salers
- 📄 Cartes, flyers touristiques et 3 itinéraires de randonnées sur la commune.
- 📄 Des infos sur les commerçants et artisans de la commune et des alentours



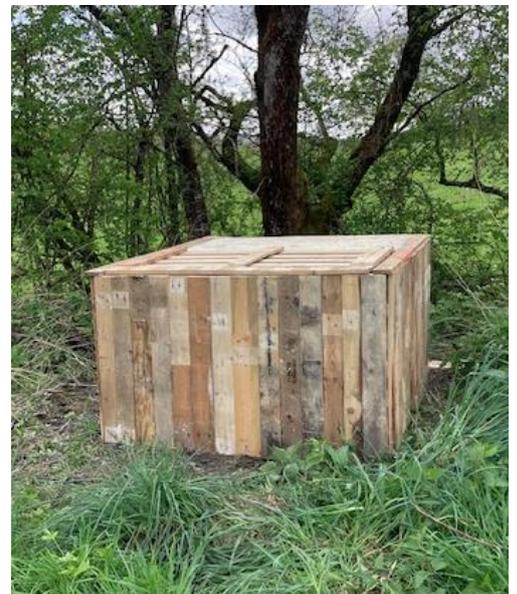
Tri, ordures ménagères et compostage

On nous l'envie notre joli composteur !

Alexandre, notre agent technique a bien travaillé ! Grâce à ses talents de bricoleur, voici la commune équipée d'un bac à compost "made in Cantalès". Il est situé à côté des bornes de tri.

Le composteur récupère les déchets de cuisine (épluchures, fruits et légumes avariés, marc de café, sachets de thé, pain, coquilles), l'essuie-tout, les mouchoirs en papier, les cheveux ...

Mais attention à bien respecter les consignes affichées et à ne pas oublier que comme les containers des ordures ménagères et le point d'apport volontaire, ce lieu doit rester propre et son contenu en cohérence avec sa fonction !



Cependant, concernant les déchets verts, type tonte de gazon ou bien taille d'arbres et de haies, il faut les déposer en déchèterie ou au point déchets verts !!

Commerce de proximité, ouverture et installations sur la commune

Le p'tit commerce



On le dit et on le répète : faire travailler les petits commerçants de nos communes rurales est vital. Saint-Martin-Cantalès a la chance d'avoir son p'tit commerce ouvert les week-ends.

Lorsque Fabrice n'est pas sur les routes avec son camion pizza, il vous accueille dans son magasin. Fruits et légumes de saison, charcuteries et salaisons locales, crèmerie et surtout pains et viennoiseries préparés par ses soins.

N'hésitez pas à l'appeler pour réserver votre pain mais aussi pour commander quiches et pizzas pour vos repas de famille ou apéritifs dinatoires.

Contact : La pizza des volcans/ Le P'tit commerce
9 chemin de l'église – 15140 Saint-Martin-Cantalès
Tel : 06.80.76.32.58

Travaux extérieurs et aménagement de terrains

Filiol BETP vous propose ses services pour vos petits et grands travaux (terrassement, électrification...) mais aussi comme fournisseur de bois de chauffage. N'hésitez pas à faire appel à Rémi pour profiter de ses conseils avisés et obtenir un devis.

Contact : 06.47.38.03.23

Mail : filiolBETP@outlook.com



Au pays du fromage...



GAEC FERME DES NOYER

Cantal Fermier ~ Salers ~ Tome ~ Beurre

Vente à la ferme

Du lundi au samedi : 10h-12h 17h-19h

Dimanche : 8h-10h

☎ 0670237530

Rien de mieux que le circuit direct et de faire travailler les petits producteurs ! Rendez-vous à la ferme des Noyer pour déguster et apprécier des produits laitiers et fermiers de qualité ! Géraud Noyer et sa famille vous attendent au magasin aux horaires indiqués sur la photo

Où ça ??

Hameau de Chantal Péricot, plus précisément sur la route du Pont du Rouffet

Vous nous en direz des nouvelles !!

Le mot des associations

Le comité des fêtes

Que de monde à Saint-Martin-Cantales en ce samedi 6 juillet. Malgré un temps maussade et pluvieux, nombre de visiteurs se sont rendus dans notre bourg pour vivre une journée à la fois sportive, périlleuse et conviviale, à l'image du programme concocté par le comité des fêtes, épaulé par les associations communales, toutes réunies en ce jour, pour faire vivre le village. La matinée a été consacrée à la randonnée organisée par Balade entre Maronne et Bertrande. Malgré quelques gouttes de pluie, les randonneurs auront pu faire la boucle des Treize vents, revenir à temps pour le dépôt de gerbe au monument aux morts et le pot de la municipalité en fin de matinée.

La traditionnelle messe de la fête patronale a été suivie d'une procession jusqu'au local des chasseurs, dont le parking servait ce jour-là de paddock aux caisses à savon. L'abbé Roze a béni les véhicules et les chauffeurs d'un jour.



Organisée par le Tout-Terrain Club des Gaulois, la compétition a réuni une dizaine de concurrents hypers motivés, aux tenues improbables et aux caisses à savon spécialement préparées pour la course. Sur un parcours rendu glissant par la pluie, sinueux et semé d'embuches, tous se sont élancés sous les hourras du public et de nombreux applaudissements.

De nombreux lots ont récompensé les participants, le premier, un voyage en Montgolfière offert par VITOGAZ FRANCE ayant été remporté par l'équipage de COSSARD/SABUT et leur magnifique

caisse à savon Vache Salers.

Après l'effort, le réconfort !

Le comité des fêtes avait mis les petits plats dans les grands : le jambon à la broche et son gratin dauphinois ont conquis les papilles des quelques 250 personnes attablées sous les chapiteaux dans la cour de la mairie.

Les nombreux lots de la tombola, dont le 1er lot était un voyage en montgolfière ont fait des heureux dans l'assistance.

La soirée s'est terminée sous les notes entraînantes de Yannick LEYBROS.

Alexandra ESCURE et son équipe tiennent particulièrement à remercier les bénévoles, les membres des associations de Saint Martin Cantales et la municipalité pour leur aide et leur implication dans l'organisation de cette journée. Sans cette cohésion d'équipe, la fête aurait été moins belle !



Crédit images : A.Escure & Toimata

L'ACCA

La saison de chasse 2024 s'est terminée le 27 février. En plus des battues organisées sur la commune, l'ACCA de Saint Martin Cantalès a participé à l'organisation du concours de meutes à Arnac le 2 et 3 mars.

Pour marquer le début des festivités Saint Martinoises, l'ACCA a organisé son traditionnel repas des chasseurs le dimanche 2 juin : environ 150 repas ont été servis. Avant de commencer la saison 2025, nos chasseurs se sont joints aux ACCA d'Arnac et de Fontanges pour organiser « la Fête du chien » à Fontanges le 27 juillet. De nombreux chiens y ont été exposés, divers stands et animations ont animé la journée dans un cadre ombragé et convivial.



Les chasseurs se remettront aux fourneaux le samedi 3 août, dans le cadre du tour du Cantal pédestre, qui traverse la commune ce jour-là. Rendez-vous dans la cour de la mairie pour un moment de convivialité à partir de 20 heures 30.

Le Tout-Terrain club « Les Gaulois »

L'assemblée générale extraordinaire du TT Club s'est déroulée le 21 juin à la salle des fêtes de Saint-Martin-Cantalès. Les membres de l'assemblée ont voté pour un nouveau bureau :

Président d'honneur : Pascal Escure

Président : Quentin Escure

Vice-présidents : Thomas Vigneron et Clément Capitaine

Secrétaire : Clémentine André

Secrétaire adjoint : Fabrice Lajarrige

Trésorier : Hubert Vollory

Trésorier adjoint : Géraud Noyer

Le samedi 6 Juillet 2024, les caisses à

savon ont défilé sous la pluie dans Saint Martin Cantalès. Le temps n'était pas au rendez-vous mais la bonne humeur et la motivation des concurrents étaient bien présentes !

Les gagnants de la course et de la tombola ont eu la chance de remporter un vol en montgolfière d'une valeur de 300€ offert par Vitogaz France et remis par le commercial de secteur, José Hernandez. En espérant vous voir nombreux pour la prochaine édition de la course de caisse à savon folklorique en 2025 !



Balades entre Maronne et Bertrande

Veillez trouver ci-dessous le planning des randonnées de 2024.

| <i>Association Balades entre Maronne et Bertrande 15140 Saint Martin Cantalès</i> | | | |
|---|-----------------------|--------------|--|
| <i>Calendrier des activités 2024</i> | | | |
| Tous les départs se font place de la mairie à Saint Martin Cantalès | | | |
| Date | Lieu balade | Heure départ | Observations: durée, difficulté |
| 26/05/2024 | Allanche | 7 h 30 | Dans le cadre de l'estive: montée en suivant un troupeau, casse-croûte tiré du sac et balade environ 9 km, 150 m D + |
| 15/06/2024 | Col du Pertus | 8 h 30 | Tour du Puy Griou par ses satellites. 14 km, 600 m D + |
| 06/07/2024 | Saint Martin Cantalès | 9 h 30 | Balade familiale dans le cadre de la fête du village |
| 20/07/2024 | Albepierre | 8 h 00 | La vallée du Lagnon jusqu'à Prat de Bouc 15 km, 500 m D + |
| 10/08/2024 | Col de Serre | 8 h 00 | Le Peyre Arse par les arêtes 14 km, 700 m D + |
| 24/08/2024 | Séгур les Villas | 8 h 30 | La chapelle Valentine et le Jolan 17 km, 450 m D + |
| 31/08/2024 | Brezons | 7 h 00 | Pour ceux qui l'ont manquée en 2023 ou qui veulent la refaire 19 km, 900 m D + |
| 14/09/2024 | Saint Cernin | 9 h 30 | 14 km, 450 m D + |

Pour toutes les balades, se munir de bonnes chaussures de marche. Les enfants (à partir de 8 ans) doivent être accompagnés. Chacun marche sous sa responsabilité. Adhésion à l'association: 10 €.

Les petits bonheurs solidaires

Nous évoquions cette jeune association du nord-Cantal dans notre bulletin de janvier. Mercredi 26 juin, les cousettes de l'association ont fait escale dans la salle du conseil municipal de Saint-Martin-Cantalès. Au programme du fil, des ciseaux et du tissu pour confectionner bandeaux à cheveux, étuis à lunette, pochettes à mouchoirs, bracelets, sacs à épingles à linge... Un bel après-midi apprécié de toutes qui sera bientôt renouvelé.



L'association est toujours en recherche de dons de tissus, fils, aiguilles et autres matériel de couture.

Vous pouvez laisser vos dons en mairie dans le cabas prévu à cet effet, sinon les faire passer à la référente locale, Marie-Pierre Noyer.

Prochain rendez-vous, le 21 août, salle du temps libre à Pleaux.

Etat-civil 2024

Premier semestre

Naissance :

Paulin est né à Aurillac le 7 mai 2024.

Il est le fils d'Elise Trayssac & Cyril Noyer et le petit-fils de Marie-Pierre & Gabriel Noyer de Chantal-Péricot.

Bienvenue à lui !

Décès :

Claude, Roger Verdier est décédé le 2 mars 2024 à Aurillac.

Né à Moissac, dans le Tarn-et Garonne, le 16 avril 1940, il avait effectué sa carrière professionnelle dans l'enseignement. Marié à Nicole Capitaine, il était père de deux enfants, Pierre et Laurent. Grand-père et arrière-grand-père depuis peu, Claude Verdier était venu vivre avec son épouse dans leur maison de Saint-Martin-Cantalès lorsque l'heure de la retraite avait sonné. Il a été maire de la commune de 2014 à 2020.

A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances

Infos pratiques :

**La mairie, la bibliothèque et l'agence postale communale sont
ouvertes :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 15 :30

Vous pouvez nous joindre au 04.71.69.40.55

Par mail à : mairie.stmartincantales@wanadoo.fr

Et vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/mairie.stmartincantales>



<https://www.instagram.com/mairie.stmartincantales/>

Et retrouver plus d'infos encore sur le site internet www.saint-martin-cantales.fr

Samedi 3 août 2024

Tour du Cantal pédestre
+
Représentation de théâtre de rue
=
Repas convivial des chasseurs



Mardi 6 août 2024

18h30 : Marché de Pays devant l'église

- Pizza des volcans
- Gaec d'Ayvals
- Bourriols de l'Aspre
- Gaec ferme des Noyer
- Fromagerie Sevestre
- Fromagerie Maury

20h30 : Concert Duo Dema

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

9h30 Accueil et Inscription
Participation **6€** (comprenant assurance et balade)
Gratuit pour les moins de 12 ans

11h00 Départ de la balade
Itinéraires de 10km ou 20km env. au choix, sur sentiers balisés

Pique-nique (à prévoir par chacun)

Animations (possibilité de douche, animations, visites selon les étapes)

Pour plus d'infos sur les activités prévues, n'hésitez pas à contacter les référents communes (liste au verso)

20h00 Projection du film (réalisé le jour-même)
Le DVD de l'étape est disponible dès la fin de la projection au prix de **10€** et ou clé USB **10€**

20h30 Repas - Entre 14€ et 18€
Réunissant marcheurs et habitants

De combel en puët, d'un serre à l'autre...
Venez ratrobar nostre Chantal/Cantal e ses omes

Cet été, du 13 juillet au 24 août 2024

Découvrez le Cantal autrement avec le Tour du Cantal Pédestre

Une balade Un film Un repas

ASSOCIATION DU TOUR DU CANTAL PÉDESTRE
TCP